

COMMUNE DE LIGUGE (86)

Extrait du Plan Local d'Urbanisme

I - PATRIMOINE PAYSAGER

1°) Préambule

La convention européenne du paysage votée le 20 octobre 2000 établit une définition commune du paysage et reconnaît sa valeur juridique. La définition formulée est la suivante : "Le "Paysage" désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interactions".

Le plan local d'urbanisme est un document privilégié pour asseoir la volonté de connaître et de prendre conscience de la valeur patrimoniale et collective du paysage en s'adressant aux acteurs et façonneurs du territoire perçus.

D'après l'inventaire des paysages de POITOU-CHARENTES, la commune de LIGUGÉ fait partie de l'unité paysagère des " Terres de Brande" et « Paysages de vallées » (voir la carte en bas).

Cette unité se localise sur le plateau entre LE CLAIN et la vallée de LA MENUSE au Sud de POITIERS qui fait elle-même partie intégrante d'une vaste bande boisée débutant au niveau de GENÇAY, jusqu'au PARC NATUREL DE LOIRE- ANJOU-TOURAIN (carte ci-contre).

Le territoire comprend des massifs boisés de taille importante au nord et progressivement réduite et fragmentée au sud.

De manière générale, le paysage se compose de plaines plus ou moins ondulées et entrecoupées de lignes boisées rythmant l'espace-plan. Chaque entité paysagère va être détaillée dans le contexte communal de LIGUGÉ.

2°) Les terres de brandes : un paysage horizontal à courbes nuancées, plus ou moins cloisonné de haies, avec un arrière - plan boisé

La majeure partie du territoire est représentée par l'entité paysagère de « Terre de Brande ». Ce terme, utilisé dans l'inventaire régional des paysages de Poitou-Charentes, est issu de la nature du sol souvent argileuse, acide et humide qui a favorisé le développement de la bruyère ou « brande ». Autrefois, ces terres lourdes étaient difficilement cultivables et les bois dominaient ce territoire. De nos jours, la mécanisation permet toutes les cultures et le paysage a tendance à s'ouvrir.

Le terme de terres de brande est générique dans l'inventaire des paysages et n'est pas applicable partout, car les variations de la nature du sol sont nombreuses. Le paysage ne se limite pas seulement à ses caractéristiques physiques, il présente des continuités visuelles qui créent des typologies communes.

Le paysage se décompose en un espace/plan légèrement ondulé, entrecoupé de quelques lignes de haies, créant un effet de profondeur. Cette plaine est dessinée par un arrière-plan boisé souvent aux traits géométriques qui fait varier les échelles de façon plus ou moins large. Par exemple, à l'ouest de la commune près de « LA DOUARDIERE », l'échelle est large comparée à « LA BERNALIERE » près de LIGUGÉ.

Ces nuances d'échelles participent à la richesse paysagère d'un territoire peut-être peu reconnu car l'image d'Epinal de la commune est plutôt du côté du bourg et de la vallée du Clain.

Pourtant, le paysage dit « banal » comporte des qualités patrimoniales quand l'observateur y prend attention. Les arbres isolés, haies de grands arbres, les bosquets aux essences mélangées font partis de l'identité paysagère de la commune. Ces éléments représentent des motifs paysagers remarquables et jalonnant un territoire homogène sans être uniforme.

Les arbres fruitiers en bord de chemin, les multiples chênes centenaires, les rares châtaigniers isolés animent le territoire et sont les témoins de l'histoire rurale.

3°) La vallée du CLAIN et ses affluents : paysage boisé aux vallées encaissées au nord de la commune

a) Sous-unité paysagère de la vallée de LA MENUSE et ses plateaux boisés :

Cette entité paysagère conjugue un paysage de vallée aux coteaux pentus et ses prolongements sur les plateaux sous la forme d'une couverture forestière majoritaire (le bois de LIGUGÉ, bois de la MATAUDERIE, bois de la MARCHE, ...).

Le paysage est fermé; s'ouvrant ponctuellement au niveau des fonds de vallée et des parcelles agricoles enclavées.

La voie ferrée POITIERS-NIORT s'est implantée en pied de coteau et représente souvent le seul élément d'animation (photo à droite).

L'ambiance forestière crée une véritable coupure paysagère avec POITIERS et les communes périurbaines. Elle joue également le rôle de porte verte de la commune quand l'automobiliste passe d'un espace fermé au paysage urbain sans transition.

b) Sous-unité paysagère de la vallée du CLAIN

La vallée du CLAIN est peu perceptible depuis les axes routiers, notamment la RD 87. Le boisement important de la vallée crée des écrans, refermant cet espace.

La ripisylve est diversifiée et de grande dimension avec des aulnes, des saules blancs des peupliers de culture...

L'eau n'est perceptible que ponctuellement et le manque de différenciation et de traitement de l'espace routier rendent le passage du cours d'eau quasi imperceptible.

c) Sous-unité paysagère des jardins de la vallée de MONPLAISIR

Les habitants ont investi la petite vallée de MONPLAISIR, la bien nommée, pour créer de magnifiques jardins potagers familiaux en pied de bourg.

En sortie sud du bourg, le promeneur est plongé dans un univers complètement différent où les lignes des plantations de légumes côtoient les coteaux quasi sauvages. La vallée est riche en contraste, jouant la dissymétrie de coteau avec au nord une frange arborée abrupte et au sud une pente douce en prairie, parfois des jachères de pelouses sèches.

L'orientation est/ouest de la vallée permet une bonne exposition tout en profitant des rayons du levé et du couché du soleil (microclimat).

Ce site unique mérite d'être protégé de l'urbanisation afin de préserver son ambiance bucolique.

II - GÉOLOGIE ET PAYSAGE

La majeure partie de la commune se trouve sur des terrains relativement récents du plio-quadernaire et tertiaire. Ce sont des dépôts sédimentaires comprenant une couche supérieure dite de complexe de « Bornais » composé de sables et limons reposant par endroit sur des argiles silteuses grisâtres. Ces dernières sont responsables des sols parfois humides en hiver.

Cette couche géologique acide et humide donne les terres de brandes. Le paysage de plaine horizontale la plus dégagée à l'ouest et une partie des boisements de la commune correspondent principalement à cette couche géologique.

Les terrains du tertiaire à base de sables argileux à graviers de quartz blancs et chailles occupent la partie centrale de la commune. Cette couche a été fortement érodée par le ruissellement et des vallées profondes se sont formées dans ce matériau sensible à l'eau. La présence de sables a généré des toponymes comme « les Sablons ».

La plupart de la diversité des couches géologiques se situe au niveau des vallées qui ont été fortement érodées. La couche la plus altérée est le calcaire argileux dolomitique.

Cette couche tendre érodée a créé des ruptures de pente forte et des vallées encaissées (Le Menuse et Monplaisir).

A noter que pendant l'époque quaternaire où la majeure partie de l'érosion c'est opérée, des colluvions se sont déposés sur les creux des vallons existant, diminuant ainsi leur encaissement.

La vallée du Clain n'a pas été épargnée par cette érosion intense qui a dévoilée des couches beaucoup plus anciennes, remontées à la surface par les jeux de failles (Horst de Ligugé).

Les leucogranites de l'aire primaire se retrouvent donc à l'extrême sud de la commune au lieu dit des « Iles de Pont ». Ce granite a été exploité en carrière pour être utilisé en Ballast des voies ferrées proches de POITIERS (Source : brochure « Les Iles de Pont et le Granit de Ligugé ». Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes).

Du point de vue urbain, le centre ancien de LIGUGÉ c'est implanté sur le calcaire argileux et marneux mais aussi sur la couche d'alluvion récente. La filature est sur une « île » de terrasse moyenne en sables et graviers.

La plupart des mares et pièces d'eau sont implantées dans les dépôts de colluvions souvent argileux et les alluvions récents.

CARTE GEOLOGIQUE

LEGENDE:

— FAILLE

TERRAINS QUATERNAIRES:

ALLUVIONS ACTUELLES ET RÉCENTS: LIMONS ARGILES ET TOURBES

MOYENNE TERRASSE: SABLES, GRAVIERS ET GALETS

COLLUVIONS : ARGILE SABLEUSE ET LIMONS

TERRAINS PLIO-QUATERNAIRES:

COMPLEXE DE "BORNAIS": SABLES ET LIMONS REPOSANT PAR ENDOITS SUR DES ARGILES SILTEUSES GRISÂTRES

TERRAINS TERTIAIRES:

EA ARGILES SILTEUSES BLANCHES OU PANACHÉES

ES SABLES ARGILEUX À GRAVIERS ET GALETS DE QUARTZ BLANCS ET CHAILLES

FORMATION RÉSIDUELLE D'ALTÉRATION:

ARGILES BRUN-ROUGES À SILEX ET ARGILES SABLEUSES ROUGES, SOLIFLUÉES SUR LES

TERRAINS SECONDAIRES:

BAJOCIEN, CALCAIRE DOLOMITIQUE, BIOCLASTIQUE, GAVELEUX

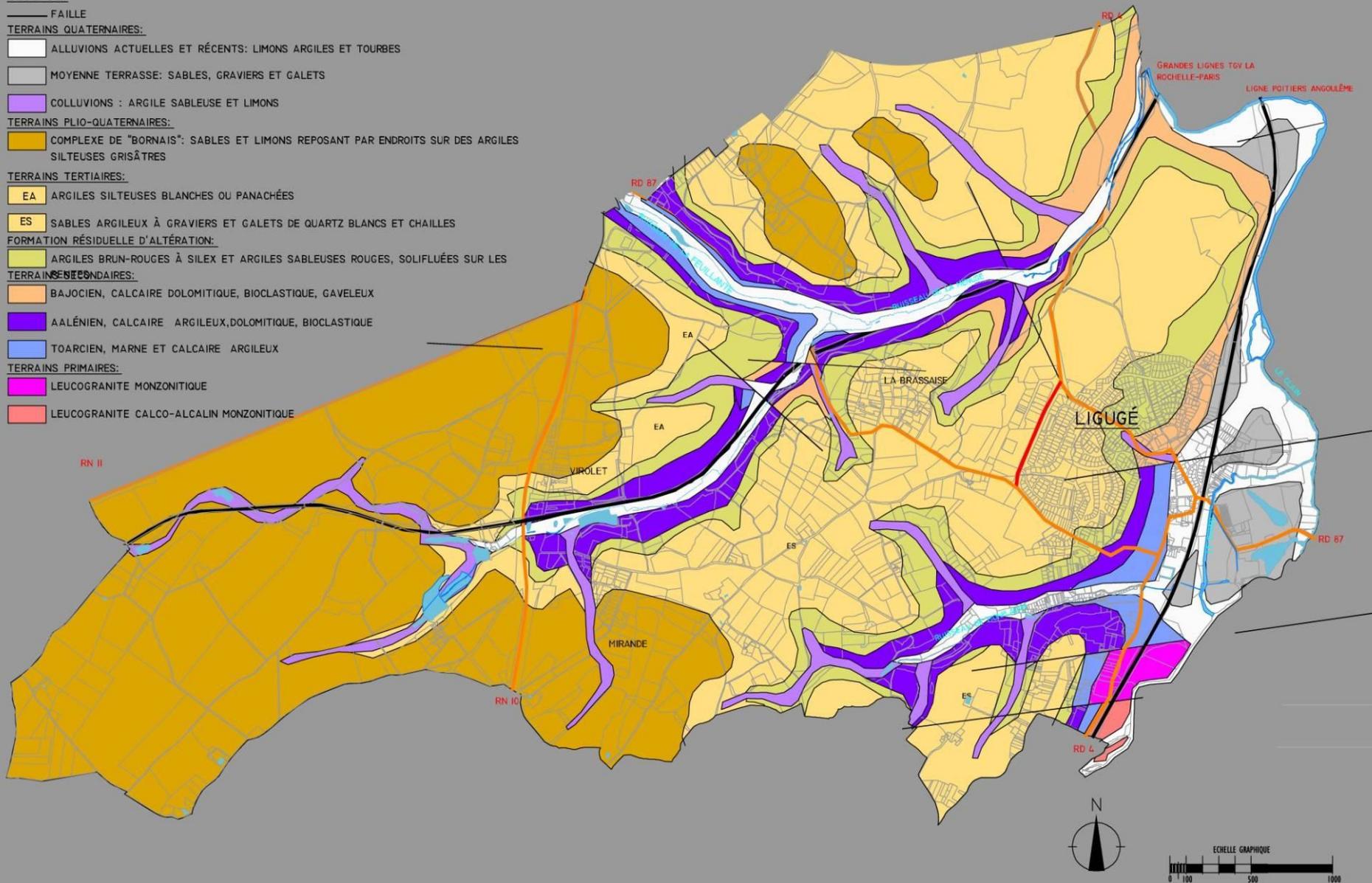
AALÉNIEN, CALCAIRE ARGILEUX, DOLOMITIQUE, BIOCLASTIQUE

TOARCIEN, MARNE ET CALCAIRE ARGILEUX

TERRAINS PRIMAIRES:

LEUCOGRANITE MONZONITIQUE

LEUCOGRANITE CALCO-ALCALIN MONZONITIQUE



III - APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

1°) Données générales

a) Climat

Par sa position géographique au centre ouest de la France, le territoire est sous les influences océaniques. La carte des précipitations moyennes mensuelles sur la période 1961 - 1990 pour l'ensemble du bassin versant du Clain montre de fortes disparités entre les territoires. Les hauteurs annuelles de précipitations varient entre 625 et 1 000 millimètres. Ligugé fait partie des secteurs les plus arrosés.

En ce qui concerne l'étude des températures, les variations thermométriques restent faibles. La température moyenne sur la période 1961 - 1990 est de 11,3°C. L'amplitude thermique entre le mois le plus chaud (19,3°C en juillet) et le mois le plus froid (4,3°C en janvier) est de 15°C.

En résumé le climat local peut-être qualifié d'océanique altéré, chaud et sec en été et doux et humide en hiver.

b) Structure géographique

Le territoire de Ligugé est structuré par le passage de cours d'eau dans des vallées plus ou moins creusées et accompagné par des axes de circulation ferroviaire ou routier.

- Le cours du ruisseau de la Menuse est encaissé dans les bois de Ligugé. Il est en partie suivi par la ligne de chemin de fer.
- Le cours du ruisseau de Monplaisir qui longe le sud du bourg et offre un paysage de coteaux et de jardins en entrée de bourg.
- Le cours du Clain, avec le Divan, s'appuient sur une vallée en « u », dissociés de l'urbanisation par le passage de la voie ferrée.

2°) Environnement biologique

a) Les zonages de protection environnementale

Source pour la rédaction de ce chapitre : DIREN Poitou-Charentes

La commune de Ligugé est concernée par différents types de protections pour la préservation du patrimoine écologique :

Bois de Ligugé, ZNIEFF n° 166 (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) de type I.

Surface de 592,98ha.

Cette ZNIEFF concerne un boisement situé en majeure partie sur Ligugé et pour une très petite partie sur Poitiers et St Benoît.

Ce boisement occupe la partie nord de la commune. Il est traversé par le ruisseau de La Menuse qui va se jeter dans le Clain. Son cours est encaissé et marque le relief du boisement.

Ce boisement est traversé par des axes relativement importants : la voie ferrée, et la départementale 4 qui rallie Ligugé à Poitiers. En parallèle de la route se trouve le domaine construit du Poiré.

b) Le patrimoine local non protégé

- Les grandes composantes de la richesse écologique

Le territoire est organisé sur des vallées et des boisements. Une partie est protégée mais il est important de veiller à préserver les sites proches ou en lien entre les grands écosystèmes. La diversité des milieux participe à la richesse globale.

- L'environnement des boisements

Au delà des boisements les lisières sont importantes. Par ailleurs le relief un peu chamboulé optimise les niches, les micros climats... et donc l'ensemble participe au patrimoine pour la faune sauvage mais également pour la flore.